

## CHRONIQUE PATRIMOINE

### Les règles de la conservation de notre patrimoine bâti

#### COMPRENDRE

**Mieux comprendre son bâtiment c'est s'assurer de faire les bons choix pour notre projet.** Connaître son style architectural et l'architecture locale, l'histoire de sa maison. Consulter les actes notariés et les anciens actes de vente, rechercher des photographies anciennes. Documenter les différents ajouts au bâtiment d'origine pour mieux comprendre ses phases de construction ou de rénovation. Il est important aussi de connaître la législation et la réglementation applicables à notre municipalité (classement, PIIA, sites du patrimoine, citation, etc.) pour ne pas avoir de mauvaises surprises.



Propriété en 2008

École du village des Aulnaies construite fin des années 1930

#### PLANIFIER

**Une bonne planification des travaux de rénovation et de construction est un gage de réussite.** Poser les bons gestes, choisir les bonnes interventions et faire les bons compromis. Une expertise professionnelle est parfois nécessaire et peut même faire économiser des sous. Documentez-vous auprès de propriétaires de bâtiments similaires au vôtre. On gagne du temps! Il faut accepter d'investir pour une plus grande économie à long terme.

#### INTERVENIR

**Entretien et réparer vaut mieux que remplacer.** Conserver les matériaux anciens et choisir de les réparer est le choix le plus judicieux. Leur durée est de deux à quatre fois plus de celles des produits modernes, il suffit de les entretenir et leur longévité est assurée. Le bois qui a servi à construire et décorer nos vieilles maisons est devenu rare et coûteux. Les lambris, les dentelles de bois, les plafonds à caissons et les moulures de nos maisons sont l'expression du souci du détail et des savoir-faire de nos artisans et possèdent un charme et une valeur inestimable.

#### Des avantages à conserver le patrimoine?

**D'un point de vue économique.** Conservation et augmentation de la valeur foncière, conservation des matériaux existants, économie à long terme sur l'entretien.

**D'un point de vue écologique.** Rationalisation de nos besoins, matériaux durables et remplaçables, moins de déchets de démolition.



**D'un point de vue esthétique.** Harmonie avec notre paysage et notre milieu, finesse des formes et des détails, beauté et qualité des matériaux traditionnels, préservation des particularités architecturales et stylistiques de notre village.

**D'un point de vue culturel.** Respect de la mémoire de nos ancêtres, conservation des témoins de notre histoire, préservation de notre identité, pérennité et développement des métiers traditionnels et de nos savoir-faire.



**Quelques principes de développement durable à intégrer dans vos projets de construction et de rénovation**

**Réduire, réparer, recycler et réutiliser.....avant de remplacer!**

**Notre patrimoine bâti et paysager est notre plus belle vitrine. Pour maintenir et développer notre qualité de vie misons sur la sauvegarde de notre héritage culturel!**

À droite maison « Francoeur » au Village des Aulnaies

Crédits photos : Ruralys, Martin Morais, Archives de la Côte-du-Sud

*Le Comité culture et patrimoine*